

*Date de dépôt : 2 avril 2015*

## **Rapport du Conseil d'Etat**

**au Grand Conseil sur la motion de M<sup>mes</sup> et MM. Romain de Sainte Marie, Thomas Wenger, Cyril Mizrahi, Jean-Charles Rielle, Christian Frey, Lydia Schneider Hausser, Salima Moyard, Irène Buche, Caroline Marti, Roger Deneys, Jean-Michel Bugnion, Isabelle Brunier, Jocelyne Haller, Boris Calame, Magali Orsini, Sandra Golay, Sarah Klopmann, Christian Flury, Yves de Matteis, Patrick Lussi, Thomas Bläsi, Marie-Thérèse Engelberts, Sandro Pistis, Daniel Sormanni, Pascal Spuhler, Christina Meissner, Bernhard Riedweg, Lisa Mazzone, Danièle Magnin, Francisco Valentin, Sophie Forster Carbonnier, Michel Ducommun, Henry Rappaz: Pour une meilleure prévention du VIH, pour la gratuité du test VIH**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 19 septembre 2014, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :*

- l'augmentation du nombre de cas positifs au VIH à Genève en 2012 ;*
- le pourcentage de cas positifs au VIH à Genève qui est le plus élevé de Suisse en 2012 (18,7% pour 100 000 habitant-e-s) ;*
- le nombre de « cas anciens » (plus d'un an après l'infection) élevé et en augmentation en 2012 ;*
- le prix d'un test de dépistage (Fr. 55.- et Fr. 25.- pour les moins de 18 ans) aux HUG qui peut être un frein pour les dépistages ;*

*invite le Conseil d'Etat*

*à rendre gratuits les tests de dépistage VIH effectués aux HUG et dans les entités subventionnées.*

## **RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

### ***Contexte***

La motion a été adressée une première fois au Conseil d'Etat le 23 janvier 2014.

Le 23 juillet 2014, le Conseil d'Etat a adopté une première réponse à cette motion. Il soulignait alors les éléments suivants ayant prévalu à sa prise de position :

- le nombre de déclarations d'infection au VIH diminue dans notre canton, alors même que le nombre total de dépistages effectués continue d'augmenter avec plus de 26'000 dépistages réalisés en 2014;
- la politique cantonale en matière de dépistage du VIH, suivant les recommandations fédérales, se focalise plus spécifiquement sur les populations qui sont le plus à risque d'être contaminées. Une somme importante du budget global de la prévention des maladies et de la promotion de la santé est donc déjà dévolue à des activités de dépistage gratuit, ou à bas prix, pour les personnes à plus haut risque de contamination. Depuis le début de l'épidémie de sida à Genève, l'Etat a reconnu l'importance de cette infection et sa dangerosité. La lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et les autres infections sexuellement transmissibles (IST) représente depuis de nombreuses années, en termes financiers, le plus gros effort de l'Etat de Genève dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé. Pour cette raison, la direction générale de la santé (DGS) reconduit depuis 2004 des contrats de prestations entre l'Etat et les associations de lutte et de prévention de l'infection VIH/sida et des IST. Le soutien financier de ces activités, à hauteur annuelle de plus de 5 millions de francs, a été renouvelé par le Grand Conseil lors de l'acceptation de la loi 11016 : Groupe sida Genève (1 743 250 F), Première Ligne (2 414 170 F), Dialogai (694 750 F), PVA (200 000 F) et Boulevards (146 090 F);
- les priorités du Conseil d'Etat pour la prochaine décennie dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé sont en cours d'élaboration

en vue d'être soumises au Grand Conseil. A ce stade, il n'est pas prévu d'augmenter les dépenses dans le cadre du VIH/Sida.

Ce premier rapport du Conseil d'Etat a été refusé par le Grand Conseil le 19 septembre 2014, qui a décidé d'un nouveau renvoi de la motion M 2184 pour traitement.

### *Éléments déterminants*

Les éléments statistiques relatifs aux infections ainsi que l'éventail des prestations disponibles aujourd'hui déjà à Genève conduisent le Conseil d'Etat à s'opposer à l'extension des prestations de l'Etat dans ce domaine :

- à Genève, les personnes particulièrement exposées, c'est-à-dire à risque accru d'infection au VIH et/ou aux autres infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi que les personnes fragilisées (précarité financière, migrants précaires avec franchise trop élevée, sans travail ou sans domicile fixe, etc.) ont la possibilité de réaliser un test de dépistage du VIH gratuitement, ou via des offres à bas seuil. Le Conseil d'Etat insiste sur la nécessité d'accompagner le test de dépistage de conseils pré et post test et de suivi et non pas seulement de proposer un test gratuit. C'est cette pratique qui est en vigueur dans les différents points proposant la gratuité du dépistage. Le Conseil d'Etat tient de plus à souligner le faible taux de positivité dans les tests réalisés auprès des populations mentionnées ci-dessus, avec moins de 0.5% de diagnostic de VIH. Le Conseil d'Etat privilégie ainsi un travail de prévention approfondi par le biais des associations qu'il soutient plutôt que la multiplication des tests non accompagnés de conseils adéquats;
- dans notre canton, le nombre de cas d'infection au VIH est en diminution. En effet nous constatons, en prenant en compte les fluctuations annuelles, que le nombre de nouveaux diagnostics d'infection au VIH s'est réduit de 27% entre 2004 et 2013. Il est d'ailleurs à relever que pour l'année 2014, ce nombre est particulièrement peu élevé par rapport aux années précédentes (53 déclarations)<sup>1,2</sup>;

---

<sup>1</sup> Site web de l'Office fédéral de la Santé Publique (OFSP), détail des données issues de la surveillance épidémiologique des maladies transmissibles [www.bag.admin.ch/k\\_m\\_meldesystem/00733/00813/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/k_m_meldesystem/00733/00813/index.html?lang=fr)

<sup>2</sup>

- la prestation "gratuité du test de dépistage du VIH pour toute la population" n'est recommandée ni par les instances fédérales (Office fédéral de la santé publique) ni par les instances mondiales (Organisation mondiale de la santé).

### ***Actualités 2014 - canton de Genève***

#### *Nombre de déclarations de VIH à Genève*

Durant l'année 2014, le nombre de déclarations de nouveaux diagnostics de VIH chez des résidents genevois est le plus bas depuis 10 ans, alors que le nombre total de dépistage du VIH est en constante augmentation avec environ 19'000 tests réalisés en 2009 et plus de 26'000 tests en 2014.

#### *Activités de dépistages VIH gratuits pour l'usager*

En 2014, plus de 450 tests de dépistage du VIH ont été offerts gratuitement à des personnes faisant partie des populations les plus à risque de s'infecter avec le virus du VIH. Ces dépistages gratuits ont été réalisés grâce aux associations ou projets subventionnés par l'Etat de Genève (Première Ligne, Boulevards, Dialogai, Groupe Sida Genève, Aspasia et Projet Santé Migrants des HUG). Le Conseil d'Etat tient à souligner que ces tests sont effectués gratuitement mais en plus, le salaire de la personne ayant réalisé le dépistage, ainsi que les conseils avant et après le test, le soutien et le suivi sont également gratuits.

#### *Recommandations des experts*

Comme chaque année, la journée du 1<sup>er</sup> décembre est l'occasion pour les instances reconnues dans le domaine du VIH et des IST de rappeler leurs consignes aux dirigeants des programmes de santé. Cette année encore, toutes leurs recommandations visent à cibler davantage les interventions sur les groupes spécifiques en développant de nouvelles approches. En effet, à Genève comme partout ailleurs dans le monde, certains groupes de population sont toujours plus fortement concernés par la transmission du VIH et des autres IST.

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
90	93	84	103	65	64	58	73	70	53

Source : OFSP

Plus spécifiquement, il est recommandé aux autorités sanitaires<sup>3</sup> :

- d'intensifier les programmes reconnus de prévention des IST ciblant les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes;
- de développer et étendre les programmes de prévention ciblés pour les migrants (dont les ressortissants nés à l'étranger).

*Politique cantonale de Prévention et promotion de la santé*

En 2014, le Conseil d'Etat s'est engagé dans un processus de révision de la politique cantonale de prévention et promotion de la santé (PPS). L'objectif étant justement d'identifier les priorités d'action sur la base d'une analyse des besoins de la population. En effet, l'année dernière comme les années précédentes, près de 60% du budget total pour la prévention de l'ensemble des maladies de la politique publique de santé a été attribué au domaine VIH/Sida et autres IST. D'autres maladies sont en augmentation dans notre canton, comme les maladies cardio-vasculaires, les cancers, les problèmes psychiques. Ces maladies, dont les traitements et les conséquences sont également très importants, bénéficieraient tout autant de projets de dépistage gratuit.

L'autre préoccupation majeure dans le domaine de la santé sexuelle est le nombre de déclarations d'autres IST. Des nouveaux projets ont été mis en œuvre en 2014 par les associations subventionnées, pour offrir, soit gratuitement soit à bas prix, un dépistage, un suivi et parfois même un traitement contre ces autres maladies.

Enfin, un des problèmes majeurs relevés par tous les acteurs du domaine socio-sanitaire genevois est la problématique de l'accès aux soins pour les plus démunis. Ces inégalités de santé sont une des priorités prise en compte dans le suivi des activités subventionnées par le canton de Genève dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé sexuelle.

Dès lors, une augmentation des prestations budgétaires cantonales en faveur de la gratuité automatique du test VIH n'est pas envisageable.

---

<sup>3</sup> Contrôle à mi-période du Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI) 2011–2017.

<http://www.bag.admin.ch/evaluation/01759/02062/15106/index.html?lang=fr>

### ***Conclusion***

Fort de ces constats, à savoir que la gratuité des tests de dépistage du VIH pour les populations vulnérables est possible, alors que le nombre de diagnostics de VIH diminue depuis dix ans dans notre canton, le Conseil d'Etat persiste dans ses conclusions.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP